

DIRECCTE OCCITANIE

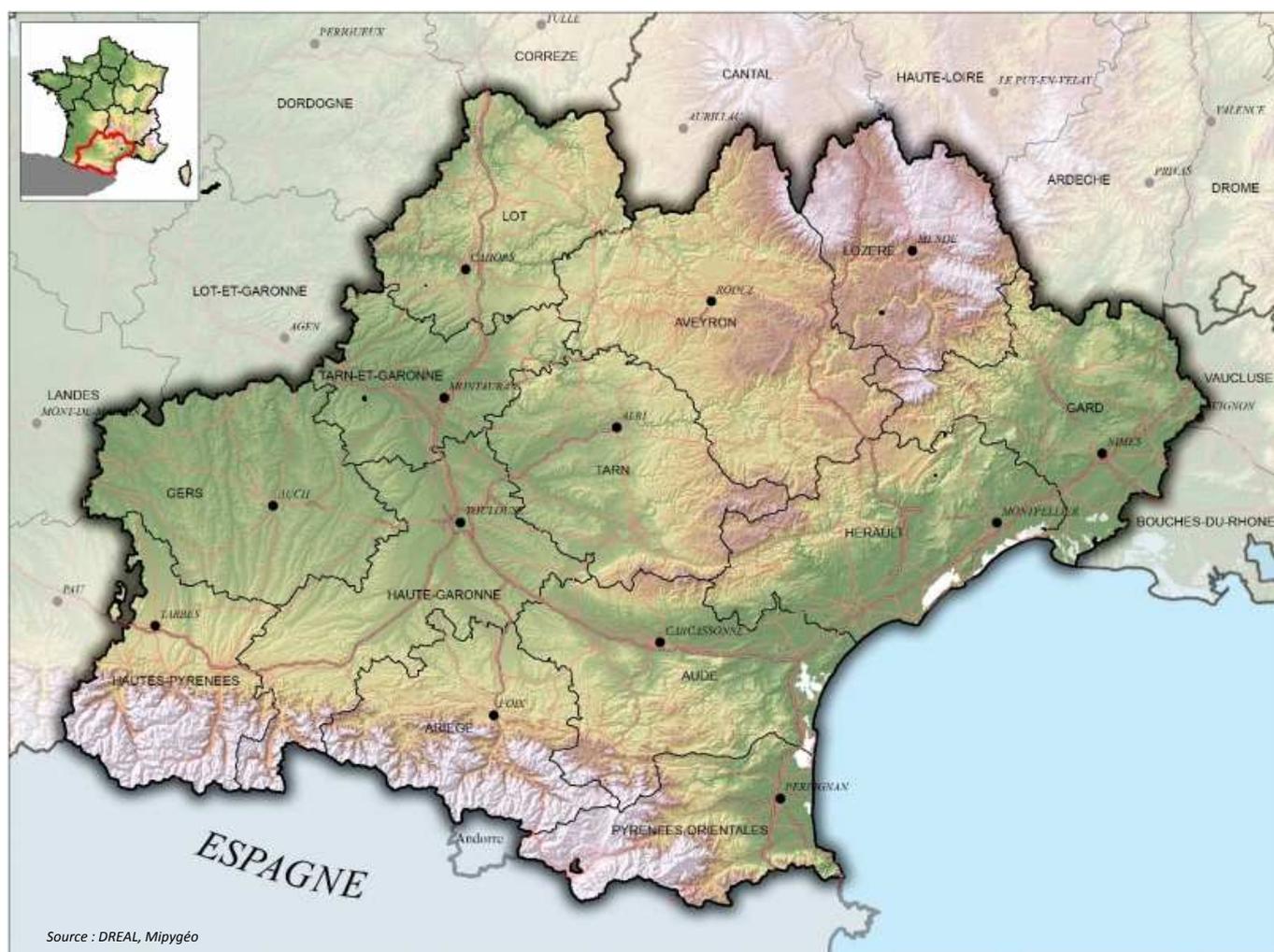
Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi

Service Études, Statistiques, Évaluation



Note de conjoncture

3^{ème} trimestre 2016



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

L'emploi marchand continue de progresser ce trimestre dans la région, principalement dans les services marchands. La construction poursuit son lent redressement -et l'industrie fléchit légèrement. La tendance est la même pour l'emploi intérimaire (baisse légère de l'intérim, augmentation significative dans les services), sauf pour la construction, où l'emploi intérimaire progresse de manière plus marquée. Plus nombreuses qu'il y a un an, les créations d'entreprises restent dynamiques dans la région, même si les créations de microentreprises continuent de décroître. En revanche, les dépôts de bilan des entreprises sont beaucoup moins nombreux ce trimestre.

Les autorisations d'activité partielle sont en net repli ce trimestre, notamment celles liées à la grippe aviaire, qui connaissent un creux ce trimestre. En revanche, les conséquences de cette crise se font ressentir avec d'importantes consommations d'activité partielle dans les établissements en aval de la filière.

Le taux de chômage dans la région repart à la hausse ce trimestre, après deux trimestres consécutifs de baisse. Le nombre de demandeurs d'emploi suit la même tendance malgré une baisse sensible du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité. L'impact des politiques en faveur de l'emploi se fait sentir avec la baisse du nombre de demandeurs d'emploi jeunes et des demandeurs d'emploi de plus d'un an.

Au 4^{ème} trimestre 2016, d'après la Banque de France, l'activité industrielle, malgré des difficultés dans l'agroalimentaire, devrait se maintenir, celle dans la construction s'améliorer encore doucement. Dans les services marchands, l'activité croît encore en particulier dans le secteur informatique.

Les autorisations d'activité partielle se maintiennent par rapport au 4^{ème} trimestre 2015. La demande d'emploi continue de fléchir légèrement au dernier trimestre 2016.

POLITIQUES D'EMPLOI :

En raison de la prescription des contrats aidés dans l'éducation nationale, le nombre de contrats aidés non marchands prescrits ce trimestre augmente et est même supérieur à ceux enregistrés au 3^{ème} trimestre 2015. En revanche, les prescriptions de contrats aidés dans le secteur marchand diminuent. Un peu moins de la moitié des prescriptions sont des renouvellements de contrats. Dans la région, le nombre de bénéficiaires de contrat aidé repart à la hausse, malgré près de 13 500 sorties ce trimestre.

Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie :

3^{ème} trimestre 2016

Directeur de la publication : Christophe LEROUGE

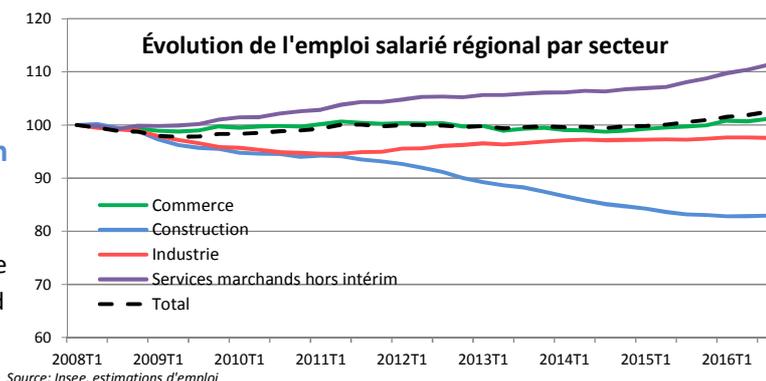
Rédaction en chef : Patrick CROSNIER

Coordination : Benjamin POTIER

Analyses : Benjamin POTIER, Véronique SALABERT, Dominique FICHE

L'emploi salarié marchand dans la région Occitanie progresse de 0,6% (7 300 emplois gagnés) sur un trimestre et de 1,5% sur un an.

Il s'agit du huitième trimestre de hausse de l'emploi marchand consécutive dans la région (+0,6% contre +0,4% au niveau national): Il



Source: Insee, estimations d'emploi

n'a pas progressé aussi vite sur un trimestre depuis 2011. L'Occitanie est la région où l'emploi progresse le plus vite ce trimestre, derrière la Corse. Sur un an, le dynamisme de la région se confirme : +1,5% d'augmentation de l'emploi, ce qui en fait également la région la plus dynamique sur cette période. L'Occitanie reste au sixième rang en termes d'emplois salariés marchands, mais rattrape la région Grand Est.

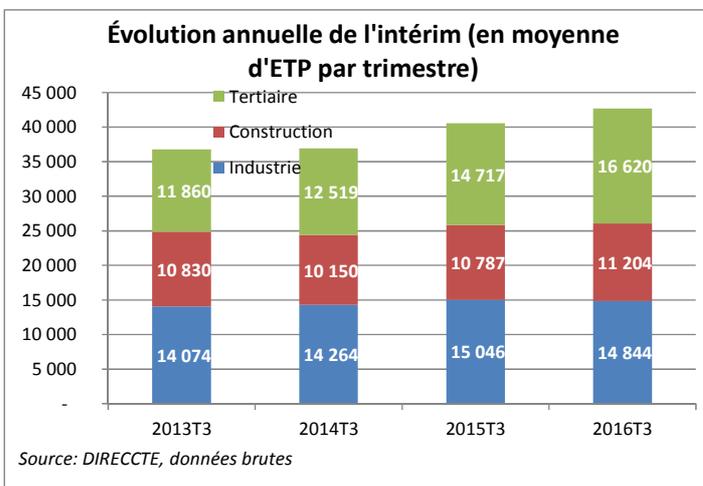
Malgré la hausse de l'emploi régional global, l'emploi industriel régional connaît un léger repli (-0,1% ce trimestre), en raison de la perte de 650 emplois dans les secteurs de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines et des industries extractives ; des destructions d'emploi non compensées par la hausse dans le secteur de la fabrication de matériel de transport (+460 emplois). Le secteur de la construction continue son timide redressement (+120 emplois gagnés ce trimestre et +0,1%) mais est toujours déficitaire sur un an (-0,3% et 350 emplois perdus). C'est surtout dans les services que l'emploi augmente dans la région (+0,7% ce trimestre), en particulier dans les activités scientifiques, techniques, administratifs et de soutien (+1,3% et 2 600 emplois supplémentaires). Dans l'hébergement et la restauration, l'emploi repart à la hausse après la baisse du trimestre dernier (+1,2% et 1 000 emplois supplémentaires). Enfin, les secteurs de la banque et des assurances perdent 280 emplois ce trimestre.

En Occitanie, malgré un fléchissement dans l'industrie (-1,3%), l'emploi intérimaire progresse encore au 3^{ème} trimestre 2016, de 4,6% par rapport au troisième trimestre 2015.

Le nombre d'équivalents-temps plein en intérim ce trimestre progresse moins vite dans la région qu'au niveau national (+4,6% contre +6%).

Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois tandis que la DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES. La DIRECCTE Occitanie a choisi d'utiliser les données de la DARES pour analyser la conjoncture de l'emploi intérimaire car elle considère qu'elles sont au plus proche de l'évolution de l'emploi dans la région.

L'intérim dans la construction continue de progresser ce trimestre (+4% en un an). En raison d'une forte baisse dans le secteur de la production d'électricité (-37% et 225 ETP perdus), l'intérim dans l'industrie diminue de 1,3%. C'est dans les services que l'intérim augmente le plus significativement dans la région. Quasiment tous les secteurs du tertiaire sont concernés par la hausse ce trimestre (+13% et 1 900 ETP gagnés). En particulier, les secteurs du transport (+500 ETP), le commerce (+440 ETP) et les activités de services administratifs (+320 ETP) croissent fortement.

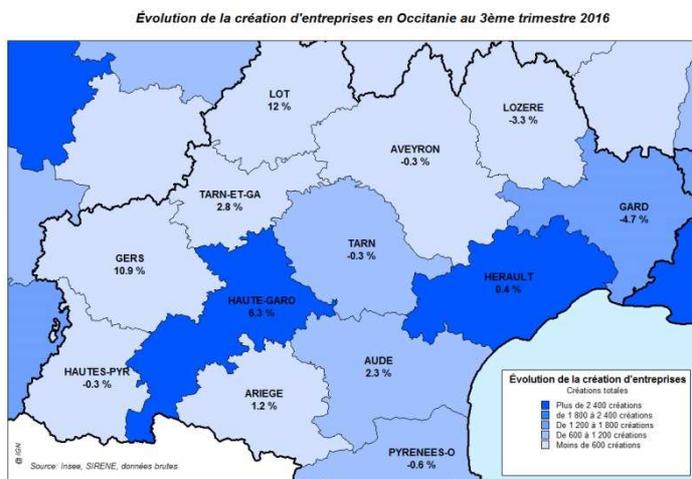


Source: DIRECCTE, données brutes

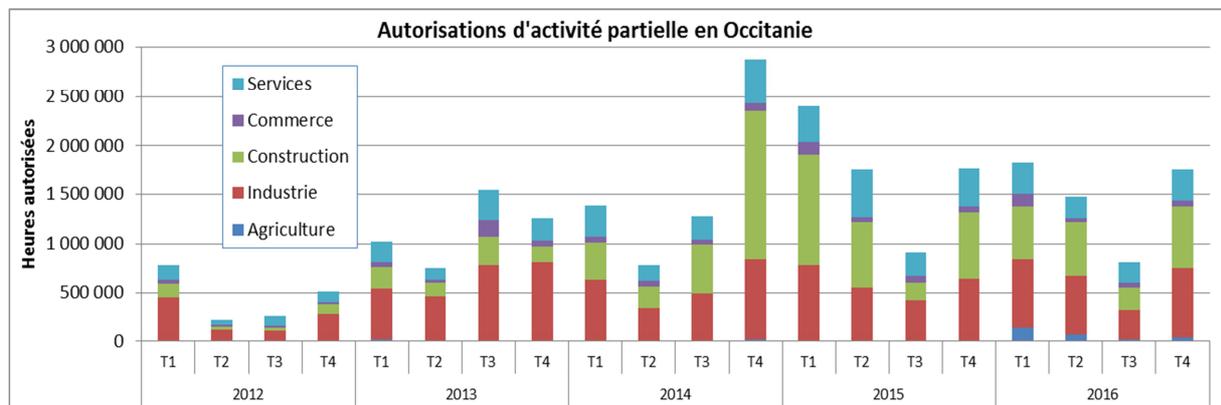
Au troisième trimestre 2016, 13 000 entreprises se sont créées en Occitanie, soit une hausse de 2,0% par rapport au 3ème trimestre 2015. C'est, ce trimestre, la 5^{ème} région la plus dynamique des 13 régions métropolitaines en termes de créations d'entreprises.

Les secteurs du commerce, transports, hébergement et restauration sont les secteurs où la création d'entreprises a le plus progressé au 3ème trimestre (+7%). A l'inverse, dans la construction et l'industrie, la création d'entreprise est en diminution de 2% par rapport au même trimestre de 2015. Une entreprise sur deux est créée dans le secteur des services.

Avec 5 000 créations au 3^{ème} trimestre 2016, le nombre de microentreprises créées est à nouveau en légère baisse dans la région (-1,4% par rapport au 3^{ème} trimestre 2015). Les créations de microentreprises diminuent de 13% dans la construction, de 10% dans l'industrie mais progressent de 12% dans le commerce, transports et hébergement-restauration.



Les autorisations d'activité partielle sont au 3e trimestre en repli par rapport à 2015



En Occitanie, 800 000 heures d'activité partielle ont été demandées au 3e trimestre 2016, soit 100 000 de moins que l'année précédente. Pour la seconde année consécutive, les demandes du troisième trimestre sont les moins importantes de l'année. 300 000 heures ont été demandées dans l'industrie, soit 100 000 de moins que l'an dernier. Les heures demandées reculent également dans le tertiaire, elles augmentent de 40 000 heures dans la construction pour atteindre 226 000 heures dans le trimestre.

Un peu plus du quart des heures demandées le sont par des établissements d'au moins 100 salariés, proportion qui n'avait pas été atteinte depuis 2009, principalement dans l'industrie. La majorité des heures demeurent toutefois demandées par des établissements de moins de 50 salariés.

Après avoir connu un pic au premier semestre, les demandes d'activité partielle en lien avec la grippe aviaire ont été nettement moins importantes au troisième trimestre. Par contre, les heures non travaillées sont restées importantes avec plus de 100 000 (essentiellement en aval de la filière). La grippe aviaire représente même la cause de plus du tiers des 280 000 heures non travaillées durant ce trimestre en Occitanie.

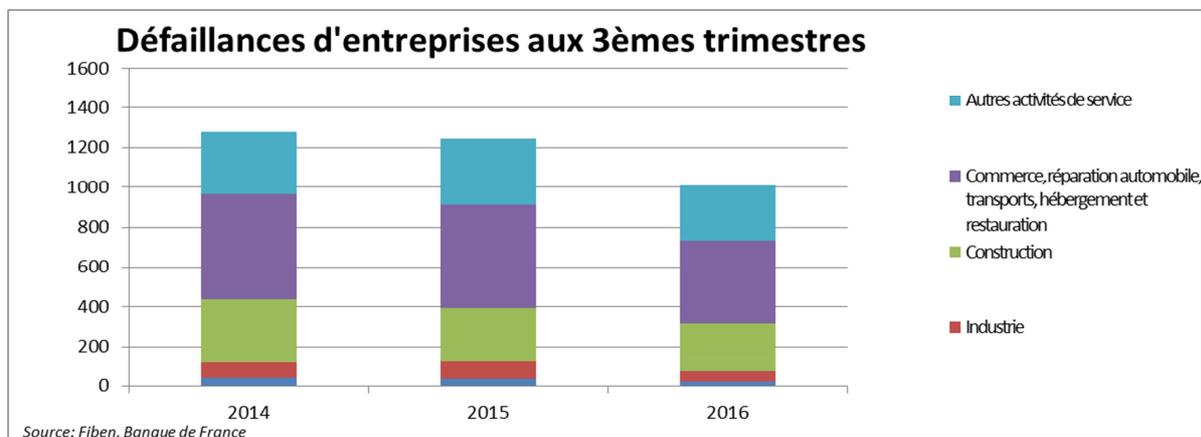
Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

Globalement, le volume est proche de celui des années précédentes (entre 265 000 et 300 000 depuis 4 ans). Les volumes diminuent dans l'agriculture par rapport au second trimestre, ils demeurent toutefois largement supérieurs à ceux des années précédentes. A l'inverse, dans le tertiaire, l'activité partielle a été relativement limitée par rapport à 2015 avec un net recul dans les activités d'architecture et d'ingénierie. A noter également que les heures non travaillées suite à des sinistres ou des intempéries ont été nettement inférieures à celles des années précédentes.

Au 4e trimestre, s'il est encore trop tôt pour avoir une idée des heures effectivement non travaillées, les demandes d'activité partielle sont désormais connues. Avec près de 1,8 million d'heures sollicitées par les établissements de la région, les demandes ont conservé un niveau proche de celui de l'an dernier.

1 018 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 3ème trimestre 2016, soit 8,8% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont fortement diminué sur un an : -19,2 % en un an, soit 242 dépôts de bilan de moins.

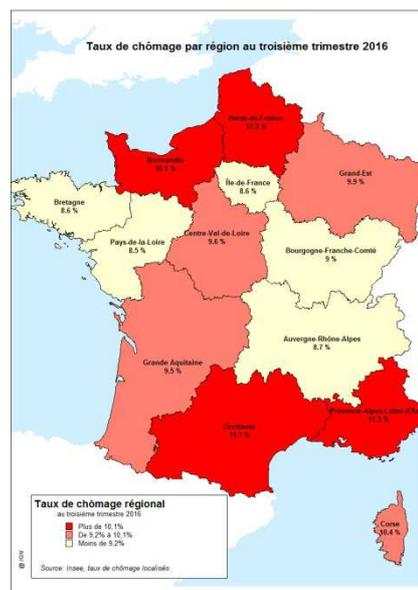
Une défaillance d'entreprise sur 4 concerne le secteur de la construction au 3ème trimestre (en baisse de 11% par rapport au 3^{ème} trimestre 2015). Les dépôts de bilans dans le commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent 40% des défaillances enregistrées ce trimestre, diminuent de 21%.



Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Le taux de chômage en Occitanie (11,7%) augmente au 3^{ème} trimestre 2016 de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. La région reste au douzième rang sur 13 en matière de chômage, devant la région Hauts-de-France, et derrière PACA.

Le taux de chômage augmente au même rythme qu'au niveau national (+0,1 point à 9,7%). Néanmoins, sur un an, la tendance reste à la baisse (-0,6 point pour la région). La région est même celle où le taux de chômage diminue le plus sur un an, avec les Pays-de-la-Loire. Au niveau national, la baisse est de -0,4 point.



Taux de chômage :

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage.

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) des bénéficiaires à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :

- La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)

Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

A fin septembre 2016, l'Occitanie compte 559 100 demandeurs d'emploi de catégories ABC. Leur nombre a augmenté en trois mois, de 0,7%. Sur un an, la hausse est plus marquée : +1%.

Après deux trimestres de baisse, la demande d'emploi repart à la hausse ce trimestre. Ce sont surtout les demandeurs d'emploi ayant une activité réduite qui augmentent (+3,6% ce trimestre), ceux sans aucune activité diminuent (-0,9%). L'augmentation de la

demande d'emploi est comparable à celle observée au niveau national (+0,8% ce trimestre). La hausse de la demande d'emploi est plus marquée chez les femmes (+1% ce trimestre) que chez les hommes (+0,4%). Les plus de 50 ans continuent d'affluer sur le marché de l'emploi : ils sont 2% de plus qu'au trimestre précédent à rechercher un emploi. En revanche, la demande d'emploi des jeunes continue de fléchir (-1,1% ce trimestre), impulsée notamment par les politiques d'emploi en leur faveur. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée continue de diminuer ce trimestre (-0,7% ce trimestre, -0,9% sur l'année). Les entrées en formation, dans le cadre du plan 500 000 formations initié par le gouvernement, jouent probablement un rôle dans ce fléchissement.

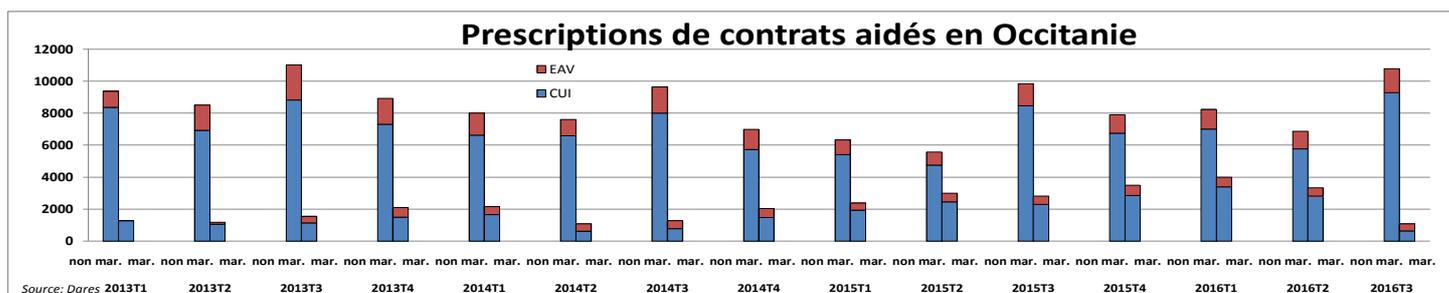
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)

	stock à fin septembre 2016	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	273 446	0,4%	0,4%
Femmes	285 609	1,0%	1,7%
Jeunes	75 811	-1,1%	-3,4%
Seniors	137 182	2,0%	5,4%
DELD	242 232	-0,7%	-0,9%
Total	559 055	0,7%	1,0%

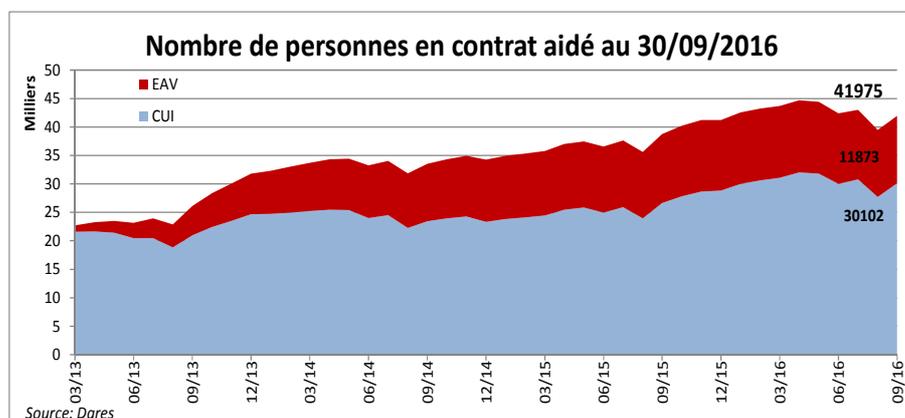
Source: Pôle emploi

POLITIQUES D'EMPLOI

11 900 contrats aidés ont été prescrits au 3^{ème} trimestre 2016. En raison d'un nombre important de prescriptions dans l'éducation nationale, la part des contrats aidés non marchands est plus importante ce trimestre (85%) que les trimestres précédents. Le nombre de prescriptions de contrats aidés non marchands est même plus important que lors du 3^{ème} trimestre 2015 (+10%). Les contrats aidés du secteur marchand, quant à eux, sont en net repli (-62% par rapport au 3^{ème} trimestre 2015).



Le nombre de prescriptions de contrats aidés diminue pour les CUI (-8%) et est stable pour les Eav par rapport au 3^{ème} trimestre 2015. Ce sont les prescriptions dans le secteur marchand qui contribuent à faire baisser les entrées en contrat (-62% par rapport au 3^{ème} trimestre 2015). Les prescriptions dans le secteur non marchand progressent de 10% sur la même période. Les deux tiers des bénéficiaires sont demandeurs d'emploi de longue durée au moment de la signature du contrat. 55% des prescriptions de contrats aidés sont des prescriptions initiales. En raison du début de l'année scolaire, les prescriptions de contrats aidés dans les établissements publics d'enseignement représentent ce trimestre 23% des prescriptions. Néanmoins, ce sont les associations qui restent les principaux utilisateurs de contrats aidés (36% des prescriptions ce trimestre).



Le contrat unique d'insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. L'emploi d'avenir est une forme spécifique de CUI destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Près de 42 000 personnes bénéficient d'un contrat aidé dans la région à la fin du troisième trimestre 2016, soit 8% de plus qu'il y a un an. Plus des trois quarts des personnes en contrat aidé travaillent dans les secteurs non marchands. Les deux tiers des bénéficiaires sont des femmes. Elles sont, pour 86% d'entre elles, employées dans les secteurs non marchands. Parmi les personnes en contrat aidé à la fin du 3^{ème} trimestre 2016 en Occitanie, 12% sont reconnues handicapées. Plus d'une personne en contrat aidé sur 3 travaille dans les services à la personne, ce qui représente 15 000 salariés.

Durant le 3^{ème} trimestre 2016, 13 400 contrats aidés sont arrivés à leur terme, dont 16% prématurément. 35% des ruptures concernent les secteurs marchands, 66% concernent des CUI.

Chiffres clés de la région Occitanie

Population	Région	France métropolitaine
Population en 2013	5 683 878	63 697 865
Population en âge de travailler	3 552 390	52 010 764
Population active	2 552 772	29 762 338
de 15 à 24 ans	269 728	3 278 839
de 25 à 49 ans	1 599 962	18 839 494
de 50 ans et plus	683 082	7 644 005
Taux d'activité	71,9%	73,3%
taux d'emploi	61,2%	63,7%
Taux de chômage (RP)	14,8%	13,1%

Source: Insee, recensement de la population 2013, exploitation principale

Revenus / pauvreté	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	19 277 €	246 299
France métropolitaine	19 786 €	2 223 555

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

Emploi (en milliers)	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	1 919,8	314,2	2 234
France métropolitaine	23 967	2773	26 740

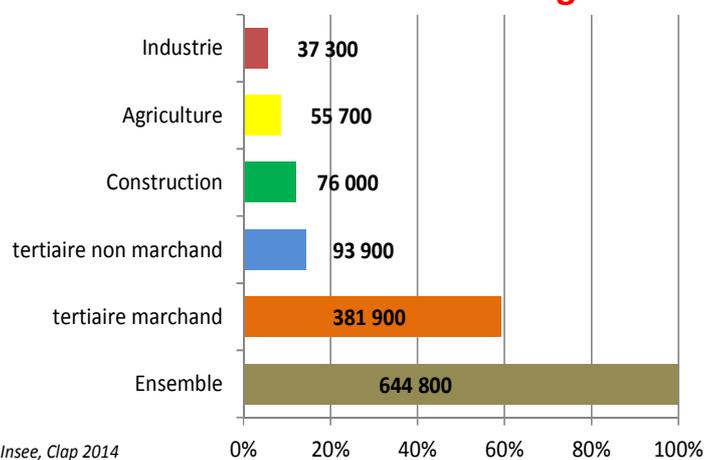
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2015 (données provisoires)

Le taux de chômage au sens de recensement est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

Produit intérieur Brut en 2013	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	26 748 €	69 384 €	152Md€	4ème
France métropolitaine	32 550 €	78 297 €	2 018 Md€	///

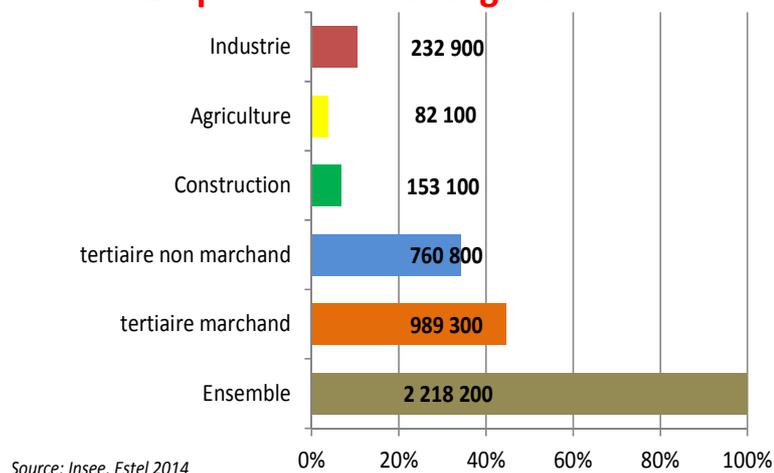
Source: Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source: Insee, Clap 2014

Emploi total de la région



Source: Insee, Estel 2014